



Institut Supérieur
des Beaux-Arts de Tunis



VIVA- Patrimoine et dynamiques participatives : Valoriser, Imaginer, Viser, Apprendre et Innover pour un héritage vivant

REVUE DEED N°3 - PREMIER SEMESTRE 2026



جامعة تونس
Université de Tunis
University of Tunis

CNUST
المركز الوطني الجامعي
للتوثيق العلمي والتقني
Centre National Universitaire
de Documentation
Scientifique et Technique



E-ISSN 3061-9122
ISSN 3061-9203
design-in-deed.com



Patrimoine entre reconnaissance et enjeux

Heritage Between Recognition and Challenges

Cet article est soumis à une licence Creative Commons. [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



جامعة تونس
Université de Tunis
University of Tunis



المعهد العالي للفنون الجميلة بتونس
INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS DE TUNIS

DEED
E-ISSN 3061-9122
ISSN 3061-9203
design-in-deed.com



Patrimoine entre Reconnaissance et Enjeux Heritage Between Recognition and Challenges



Habib Ben Youne, Directeur de Recherches Historiques et Archéologiques,
habib.benyounes@hotmail.fr

Cet article est soumis à une licence Creative Commons. [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



Résumé

La reconnaissance internationale de plusieurs composantes du patrimoine tunisien, qu'il s'agisse du patrimoine matériel, archéologique, historique ou naturel inscrit sur les listes de l'UNESCO depuis 1979, ou du patrimoine culturel immatériel reconnu plus récemment, constitue à la fois une distinction prestigieuse et une source légitime de fierté nationale. Toutefois, au-delà de cette reconnaissance, il apparaît nécessaire d'interroger ses effets réels sur la préservation, la valorisation et la transmission de ces biens patrimoniaux au sein de la société. À travers une réflexion fondée sur plusieurs exemples tirés des patrimoines matériel et immatériel tunisiens, cette contribution met en lumière les défis qui accompagnent les processus de patrimonialisation, notamment face aux mutations socio-économiques, aux effets de la mondialisation et à l'évolution des modes de vie. Elle souligne également l'importance de la mémoire collective comme fondement de l'identité culturelle et insiste sur la nécessité d'une implication concertée de l'ensemble des acteurs institutionnels, scientifiques, éducatifs et citoyens dans les démarches de sauvegarde et de transmission. La reconnaissance internationale ne constitue pas une finalité en soi, mais le point de départ d'un processus continu de préservation, de médiation et de valorisation du patrimoine au service du développement culturel et social.

Mots-clés

Patrimoine matériel ; patrimoine immatériel ; UNESCO ; mémoire collective ; transmission ; patrimonialisation ; médina ; site archéologique ; poterie de Sejnane.

Abstract

The international recognition of several components of Tunisian heritage, whether tangible heritage, archaeological, historical, or natural inscribed on UNESCO lists since 1979, or the more recently recognized intangible cultural heritage, represents both a prestigious distinction and a legitimate source of national pride. Beyond this recognition, however, it is essential to examine its actual impact on the preservation, enhancement, and transmission of these heritage assets within society. Through a critical reflection based on selected examples drawn from both Tunisia's tangible and intangible heritage, this contribution highlights the challenges associated with heritage-making processes, particularly in the face of socio-economic transformations, globalization, and changing ways of life. It also underscores the importance of collective memory as a foundation of cultural identity and stresses the need for the coordinated involvement of institutional, scientific, educational, and civic actors in safeguarding and transmitting heritage. International recognition should not be viewed as an end in itself, but rather as the starting point of an ongoing process of preservation, mediation, and heritage valorization serving cultural and social development.

Keywords: Tangible heritage; Intangible cultural heritage; UNESCO; Collective memory; Heritage transmission; Heritage-making; Medina; Archaeological site; Sejnane pottery.

Introduction et problématique

Il m'a paru opportun d'aborder la question du patrimoine non pas d'un point de vue strictement académique, mais à partir d'une réflexion nourrie par l'observation du terrain et par plusieurs décennies de pratique professionnelle. Cette orientation n'est pas étrangère aux préoccupations contemporaines du design. Le design vernaculaire, le design anthropologique ou encore le design des traces constituent autant d'approches qui puisent dans une même source : le patrimoine, entendu comme un héritage culturel pluriel, matériel et immatériel, en perpétuelle transformation (Escobar, 2018 ; Manzini, 2015). C'est dans cet esprit que j'ai choisi de partager quelques réflexions autour de la question patrimoniale, tant ce champ demeure vaste, complexe et profondément interdépendant.

Depuis plusieurs décennies, le patrimoine est devenu un enjeu international majeur. Plus qu'un simple objet d'étude ou de conservation, il représente aujourd'hui un facteur de reconnaissance et de visibilité susceptible de générer des retombées culturelles, économiques et touristiques importantes. L'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue ainsi une distinction prestigieuse recherchée par de nombreux États (UNESCO, 1972 ; Choay, 2009). À partir de 2003, avec l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, une nouvelle dimension du patrimoine a progressivement investi la scène internationale, donnant une visibilité inédite aux savoir-faire, aux traditions, aux expressions orales et aux pratiques sociales longtemps restées en marge des politiques patrimoniales (UNESCO, 2003 ; Bortolotto, 2011).

Le patrimoine ne se limite cependant ni aux monuments ni aux traditions. Il englobe également le patrimoine naturel, industriel, minier, géologique ou encore paysager. Chaque génération hérite d'un ensemble de biens matériels et immatériels qu'elle préserve, transforme, enrichit ou parfois abandonne. En ce sens, tout patrimoine constitue une forme de mémoire collective, continuellement réinterprétée par les sociétés qui la portent (Nora, 1984 ; Halbwachs, 1950). Depuis 1979, la Tunisie a inscrit plusieurs sites archéologiques, monuments et médinas sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que certains espaces naturels remarquables. L'essor du patrimoine culturel immatériel a ensuite offert de nouvelles opportunités d'inscrire des éléments représentatifs de son héritage, qu'il s'agisse de savoir-faire locaux ou de pratiques culturelles partagées à l'échelle maghrébine et arabe. Dès lors, une question fondamentale se pose : comment évaluer concrètement l'impact de cette reconnaissance internationale sur le terrain ? Le patrimoine d'aujourd'hui deviendra celui de demain, tout comme celui d'hier constitue désormais notre héritage commun. Malgré son apparente permanence, le patrimoine demeure fragile dans une grande partie de ses manifestations. La transmission devient de plus en plus délicate dans un contexte marqué à la fois par l'intensification des échanges culturels, l'accélération des mutations sociales et le développement de moyens de communication mondialisés qui modifient profondément les mécanismes de circulation des références culturelles (Smith, 2006 ; Jeanneret, 2014). Plusieurs exemples démontrent déjà une érosion de la mémoire patrimoniale et la disparition progressive de certains savoirs, pratiques ou codes sociaux autrefois constitutifs de notre identité culturelle.

Par quels moyens pouvons-nous atténuer ces phénomènes et préserver cette mémoire collective qui demeure l'un des principaux fondements de notre personnalité culturelle ? La reconnaissance nationale et internationale du patrimoine constitue-t-elle une finalité ou, au



contraire, le point de départ d'un processus plus vaste impliquant conservation, transmission, valorisation et développement ? Cette interrogation apparaît aujourd'hui essentielle afin d'évaluer les effets réels de ces classements sur les biens patrimoniaux et sur les communautés qui en sont les dépositaires.

Le patrimoine peut être comparé à un arbre millénaire dont les racines s'ancrent profondément dans un terroir nourricier tandis que les branches se développent et s'entrelacent au fil des générations. Il constitue un référentiel collectif, un marqueur identitaire et un recours symbolique qui ressurgit fréquemment dans les périodes de crise ou de transformation profonde des sociétés. Son caractère pluriel est aujourd'hui largement reconnu. Il touche aussi bien les patrimoines culturels que les patrimoines naturels, géologiques ou paysagers, chacun participant à sa manière à la construction de la mémoire commune (Choay, 2009 ; UNESCO, 1972).

Tous les patrimoines ne bénéficient toutefois pas du même degré de visibilité sociale. Certains sont largement partagés et appropriés par le grand public, tandis que d'autres demeurent encore l'apanage de cercles spécialisés. Le géopatrimoine, par exemple, malgré son importance scientifique et environnementale, reste relativement méconnu. Pourtant, la question patrimoniale occupe aujourd'hui une place croissante dans les espaces scientifiques, institutionnels, médiatiques et associatifs. Le patrimoine n'est plus seulement un objet de conservation ; il devient un objet de débat, de revendication et parfois même de concurrence symbolique.

Cette diversité patrimoniale nous conduit à évoquer un domaine encore insuffisamment valorisé en Tunisie : le patrimoine minier. Relevant du patrimoine industriel, il représente pourtant une mémoire fondamentale de certaines régions et communautés. Le Bassin minier de Gafsa-Metlaoui, celui de Jerissa ou d'autres sites similaires constituent des ensembles patrimoniaux modernes et contemporains dont l'histoire est étroitement liée à la période coloniale puis aux transformations économiques et sociales de la Tunisie indépendante. Ce monde minier a produit une culture spécifique, des formes d'organisation sociale particulières, des savoir-faire, des traditions et même des mouvements sociaux qui ont marqué durablement l'histoire politique nationale. À l'échelle internationale, plusieurs anciens bassins miniers sont aujourd'hui devenus de véritables lieux de mémoire et de transmission, démontrant que le patrimoine industriel peut constituer un puissant levier de développement culturel et territorial (Douet, 2012 ; Xie, 2015).

1. Patrimoine Matériel.

1-1. Entre médinas et sites archéologiques, un état dans « tous ses états » ?

1-1-1. Médinas, de Tunis à Sousse de l'enchantement au désenchantement ?

La médina, en tant qu'ensemble urbanistique historique mais aussi comme entité sociale vivante et en constante mutation, constitue un terrain privilégié pour une lecture critique de l'état actuel du patrimoine matériel. Cette réflexion concerne particulièrement les trois médinas tunisiennes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : Tunis (1979), Sousse (1988) et Kairouan (1988) (UNESCO, 2025).

L'exemple de la médina de Tunis est particulièrement révélateur. Il permet d'observer les écarts parfois existants entre la reconnaissance internationale d'un patrimoine et les réalités quotidiennes de sa préservation. Le classement sur la Liste du patrimoine mondial, obtenu

il y a près d'un demi-siècle, n'a pas empêché certaines transformations profondes de l'identité fonctionnelle de plusieurs espaces historiques.

Le cas du Souk Chaouachia apparaît à cet égard emblématique. Son importance ne réside pas uniquement dans son architecture ou dans l'organisation particulière de ses boutiques, mais surtout dans le rôle culturel, économique et identitaire qu'il a longtemps joué à travers la fabrication de la chéchia, coiffure traditionnelle devenue au fil des siècles un marqueur de l'identité tunisienne et un produit d'exportation vers plusieurs pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. Aujourd'hui, une grande partie de cet espace est occupée par des cafés et des activités de restauration légère, tandis que seules quelques boutiques-ateliers perpétuent encore ce savoir-faire ancestral. Cette évolution traduit moins la disparition d'un simple métier que l'effacement progressif d'une mémoire collective intimement liée à l'histoire de la médina (Choay, 2009 ; Smith, 2006).

Au-delà de la question des activités artisanales, se pose également celle de la médiation patrimoniale. L'absence de dispositifs de signalétique permettant au visiteur de comprendre l'organisation historique des souks, leur spécialisation professionnelle ou leur évolution à travers le temps contribue à une forme d'invisibilisation de leur mémoire.

Un autre exemple significatif est celui d'El Berka. Cet espace couvert, autrefois marché aux esclaves puis devenu le principal centre de l'orfèvrerie tunisienne, constitue aujourd'hui encore un pôle majeur de l'activité bijoutière. Toutefois, l'extension progressive de cette activité au-delà de ses limites historiques s'est souvent accompagnée d'interventions architecturales et commerciales peu compatibles avec le caractère patrimonial des lieux. L'introduction de vitrines standardisées, d'enseignes lumineuses agressives ou de matériaux étrangers au contexte historique modifie progressivement le paysage urbain traditionnel. De nombreuses villes historiques à travers le monde ont pourtant démontré qu'il était possible de concilier activité économique contemporaine et respect de l'authenticité patrimoniale grâce à des chartes architecturales et paysagères adaptées (UNESCO, 2011 ; Bandarin & van Oers, 2012). D'autres mutations touchent également la répartition traditionnelle des métiers. Ainsi, certains souks ont vu leur vocation initiale profondément transformée. Le Souk des Blaghgia, historiquement associé à la fabrication et à la vente de la balgha, accueille désormais des commerces liés aux trousseaux de mariage, aux produits de toilette, aux fruits secs ou encore à la pâtisserie artisanale. Si ces évolutions témoignent de la vitalité économique de la médina, elles traduisent également une recomposition progressive de son organisation historique.

Une comparaison entre la cartographie des métiers artisanaux à l'époque de l'indépendance, ou même au moment du classement de la médina de Tunis, et la situation actuelle permettrait sans doute de mesurer l'ampleur de ces transformations. La correspondance entre la géographie historique des métiers et la réalité contemporaine apparaît aujourd'hui largement atténuée. Cette situation concerne également d'autres médinas classées, notamment celle de Sousse. Les efforts de restauration entrepris au cours des dernières décennies ont permis la conservation de nombreux éléments architecturaux : remparts, ruelles, places, placettes, façades de monuments ou demeures historiques. Ces interventions ont indéniablement contribué à maintenir l'image patrimoniale des lieux. Toutefois, elles se sont parfois accompagnées d'une certaine uniformisation qui tend à réduire la diversité des formes et des particularismes locaux.

Parallèlement, de nombreux bâtiments historiques ont changé de fonction. Restaurants, cafés, maisons d'hôtes ou commerces se sont substitués à des usages plus anciens. Cette

transformation n'est pas en soi négative ; elle participe souvent à la réactivation économique des centres historiques. Elle soulève néanmoins la question de la transmission de la mémoire des lieux. Les activités qui animaient autrefois ces espaces, tout comme les communautés qui les faisaient vivre, disparaissent progressivement de la mémoire collective pour ne subsister que dans les archives, les ouvrages spécialisés ou les bases de données numériques (Nora, 1984 ; Jeanneret, 2014).

De simples actions de médiation : plaques explicatives, parcours patrimoniaux, dispositifs numériques ou rappel des personnalités liées à certains lieux emblématiques permettraient pourtant de maintenir un lien entre le patrimoine bâti et son histoire sociale. La sauvegarde du patrimoine ne peut se limiter à la préservation de la pierre ; elle doit également concerner les usages, les mémoires et les récits associés aux lieux.

L'exemple de la muraille de Sousse est à cet égard révélateur. Malgré son importance historique et son rôle majeur dans l'identité de la ville, elle n'a pas encore fait l'objet d'un véritable programme intégré de visite ou de valorisation permettant de l'inscrire au cœur d'un parcours patrimonial cohérent, près de quatre décennies après son inscription au patrimoine mondial.

Ces quelques exemples invitent finalement à s'interroger sur les effets réels de la reconnaissance internationale. Le classement sur la Liste du patrimoine mondial constitue indéniablement une distinction prestigieuse, mais il ne garantit pas à lui seul la mise en place d'une politique durable de conservation, de médiation et de transmission. Dès lors, ne convient-il pas de s'interroger sur l'existence éventuelle d'un décalage entre les objectifs annoncés par la patrimonialisation internationale et les résultats observables sur le terrain ?

1.2. Sites archéologiques : une gloire en suspens...

1.2.1. Carthage, un classement en perpétuel sursis ?

Loin de nous l'idée de proposer ici une analyse exhaustive de Carthage et de l'état de conservation ou de médiation de ses vestiges exceptionnels. Les héritages phénico-puniques, romains et postérieurs constituent un ensemble patrimonial unique en Méditerranée : le sanctuaire de Salammbô, les ports puniques du Cothon, la colline de Byrsa, les thermes d'Antonin, les citernes de La Malga ou encore l'ensemble épiscopal de Damous El Karita témoignent de la richesse historique et culturelle du site (Rakob, 1999 ; UNESCO, 2025). Autant de monuments, de paysages et d'histoires qui confèrent à Carthage une valeur universelle exceptionnelle.

Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979, Carthage cumule les titres et les distinctions. Pourtant, près d'un demi-siècle après cette reconnaissance internationale, il demeure légitime de s'interroger sur ses effets réels sur le terrain. Quel a été l'impact concret de ce classement sur la préservation du site, son aménagement, sa valorisation et son intégration dans la vie culturelle nationale ? Cette question reste d'autant plus pertinente que les débats autour de la protection du site, de l'urbanisation et du plan de gestion continuent d'alimenter les inquiétudes des spécialistes comme du grand public (Choay, 2009 ; UNESCO, 2025).

L'hypothèse d'un déclassement n'est certes pas à l'ordre du jour, mais elle a été évoquée à plusieurs reprises au cours des dernières décennies, notamment en raison des difficultés persistantes liées à la gestion de l'espace archéologique et à la pression urbaine exercée sur la commune de Carthage. Le retard accumulé dans la mise en œuvre de certains projets



d'aménagement ou d'outils de gestion met en évidence la complexité du fait patrimonial, qui oscille souvent entre ambitions affichées et réalités opérationnelles. Cette situation rappelle que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ne constitue pas une garantie définitive, mais un engagement permanent envers la conservation, la transmission et la valorisation du bien concerné (Smith, 2006 ; UNESCO, 1972).

Plusieurs interrogations demeurent ainsi ouvertes. Tous les vestiges répartis sur l'ensemble du territoire de la commune sont-ils systématiquement accessibles aux visiteurs ? Présentent-ils partout les conditions optimales de conservation, d'interprétation et de médiation ? Le visiteur, qu'il soit spécialiste ou simple amateur de patrimoine, dispose-t-il des infrastructures, des parcours et des outils nécessaires pour comprendre la cohérence historique d'un site aussi vaste et fragmenté ? Ces questions, qui concernent à la fois l'accueil, la signalétique, l'entretien et la mise en récit du patrimoine, restent encore largement d'actualité.

Carthage demeure sans conteste l'un des plus grands symboles du patrimoine tunisien et méditerranéen. Cependant, son exemple montre combien la reconnaissance internationale, aussi prestigieuse soit-elle, ne saurait constituer une finalité. Elle représente plutôt le point de départ d'un effort continu de protection, de gestion et de médiation, sans lequel le statut patrimonial risque de demeurer davantage un titre honorifique qu'un véritable levier de développement culturel et scientifique.

1.2.2. Kerkouane et Pompéi : deux destins, deux destinées

Les cendres du Vésuve ont figé Pompéi dans le temps sur la rive nord de la Méditerranée. Aujourd'hui, cette cité antique constitue l'une des destinations archéologiques les plus fréquentées au monde, intégrée à un vaste parc qui en a fait une véritable institution culturelle, scientifique et touristique. Sur l'autre rive de la Méditerranée, Kerkouane offre une situation comparable à bien des égards. Détruite au cours du III^e siècle avant J.-C., probablement dans le contexte de la première guerre punique entre Rome et Carthage, puis jamais réoccupée, cette cité peut être considérée comme la « Pompéi punique » de la Méditerranée méridionale (Fantar, 1993 ; UNESCO, 2025).

Le caractère exceptionnel de Kerkouane réside précisément dans cette conservation singulière. La ville est demeurée figée dans l'état où l'ont laissée ses derniers habitants, offrant un témoignage rare sur l'urbanisme, l'architecture domestique et la vie quotidienne d'une cité punique. Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1986, elle bénéficie d'un statut particulier puisqu'elle est associée à sa vaste nécropole située à quelques kilomètres de la ville antique. Ce double classement constitue un cas relativement rare, permettant d'appréhender simultanément l'espace des vivants et celui des morts au sein d'un même ensemble patrimonial (UNESCO, 2025). Moins de la moitié de la cité a été fouillée à ce jour. Pourtant, les vestiges actuellement accessibles révèlent déjà toute la richesse d'un paysage urbain exceptionnel. L'organisation des rues, les maisons, les lieux de culte, les ateliers, les fortifications et les espaces funéraires permettent d'entrevoir avec une remarquable précision les modes de vie d'une société aujourd'hui disparue. Kerkouane apparaît ainsi comme une photographie archéologique presque instantanée d'un moment particulier de l'histoire méditerranéenne. Cette singularité lui confère une valeur patrimoniale qui dépasse largement les frontières tunisiennes et l'inscrit parmi les sites majeurs de la civilisation punique (Moscati, 1988).

Toutefois, cette richesse historique contraste avec une visibilité qui demeure relativement limitée. La nécropole, pourtant essentielle à la compréhension globale du site, reste largement méconnue du grand public. Dès lors, plusieurs interrogations s'imposent. Quelle politique de valorisation a réellement accompagné le classement de Kerkouane depuis près de quarante ans ? Quels dispositifs ont été mis en place aux échelles locale, régionale et nationale pour faire de cette reconnaissance internationale un véritable levier de développement culturel et territorial ?

La question du rayonnement du site mérite également d'être posée. Quel a été l'impact réel de ce classement sur la fréquentation, la médiation culturelle ou encore la visibilité internationale de Kerkouane ? Des objectifs économiques, éducatifs ou touristiques ont-ils été définis au moment de l'inscription ? Si tel est le cas, dans quelle mesure ont-ils été atteints, non seulement pour le site lui-même mais également pour l'ensemble du Cap Bon dont il constitue l'un des principaux marqueurs patrimoniaux ?

Les réponses existent probablement dans les rapports administratifs, les programmes de gestion ou les dossiers institutionnels. Pourtant, elles demeurent difficilement perceptibles sur le terrain. Or, la reconnaissance patrimoniale ne saurait se limiter à une inscription sur une liste internationale. Elle devrait également se traduire par une meilleure appropriation du patrimoine par les populations locales, une stratégie claire de valorisation et une médiation permettant au public de comprendre pleinement la portée historique exceptionnelle d'un site comme Kerkouane (Choay, 2009 ; Smith, 2006).

À travers l'exemple de Kerkouane, se pose finalement une question plus large : comment transformer un patrimoine mondialement reconnu en un véritable outil de développement culturel, scientifique et territorial ? Le classement constitue indéniablement une distinction prestigieuse ; il ne peut cependant produire ses effets que s'il s'accompagne d'une politique durable de conservation, de recherche, de médiation et de transmission.

2. Patrimoine immatériel : valeur refuge, richesse et fragilité

Le patrimoine culturel immatériel occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques patrimoniales internationales depuis l'adoption, en 2003, de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Cette reconnaissance a permis de mettre en lumière des pratiques, des savoir-faire, des expressions culturelles et des modes de vie longtemps considérés comme secondaires par rapport au patrimoine monumental ou archéologique (UNESCO, 2003 ; Bortolotto, 2011). La Tunisie s'est progressivement distinguée dans ce domaine grâce à l'inscription de plusieurs éléments représentatifs de son héritage culturel. Parmi eux figurent l'Harissa (2022), symbole d'un patrimoine culinaire profondément ancré dans les pratiques quotidiennes, la Charfiya des îles Kerkennah (2020), système traditionnel de pêche témoignant d'une relation ancienne entre les communautés locales et leur environnement naturel, ou encore les Arts de spectacle des Twayef de Ghomrassen (2024), qui enrichissent la diversité des expressions artistiques du Sud tunisien (UNESCO, 2025).

À ces inscriptions nationales s'ajoutent plusieurs candidatures multinationales auxquelles la Tunisie a participé. Le couscous (2020), partagé avec les pays du Maghreb, la calligraphie arabe (2021) ou encore le khôl (2025), porté conjointement par plusieurs pays arabes, illustrent l'existence d'un patrimoine culturel commun dépassant les frontières politiques contemporaines. Le cas du khôl apparaît particulièrement intéressant, dans la mesure où les

découvertes archéologiques réalisées en Tunisie témoignent de l'ancienneté de son usage depuis les périodes préromaines, soulignant ainsi la profondeur historique de certaines pratiques encore vivantes aujourd'hui (Bortolotto, 2011 ; UNESCO, 2025).

Cette dynamique d'inscription soulève néanmoins plusieurs interrogations. La reconnaissance internationale constitue sans doute une distinction prestigieuse et un moyen de renforcer la visibilité des pratiques culturelles concernées. Cependant, elle ne garantit pas automatiquement leur préservation ni leur transmission aux générations futures. Comme tout patrimoine vivant, le patrimoine immatériel demeure exposé aux mutations sociales, aux transformations économiques et aux évolutions des modes de vie contemporains (Smith, 2006 ; Hafstein, 2018).

L'exemple de Djerba mérite à cet égard une attention particulière. Son inscription en 2023 sur la Liste du patrimoine mondial constitue un cas singulier dans le paysage patrimonial tunisien. Il ne s'agit pas uniquement d'un ensemble bâti ou d'un site archéologique, mais d'un véritable paysage culturel où se combinent étroitement patrimoine matériel, naturel et immatériel. Cette reconnaissance vient consacrer un mode d'occupation du territoire, une organisation sociale, des savoir-faire, des pratiques religieuses et des formes d'habitat qui, ensemble, participent à l'identité spécifique de l'île.

Un tel dossier présente toutefois une grande complexité de gestion. La préservation de ce patrimoine exige non seulement une vision stratégique claire, mais également des structures de gouvernance capables d'assurer un suivi régulier, d'identifier les menaces prioritaires et de mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions de sauvegarde. Plus encore que pour d'autres formes de patrimoine, l'adhésion des communautés locales apparaît ici comme une condition fondamentale de réussite. La participation active des habitants, leur sensibilisation aux enjeux patrimoniaux et leur implication dans les processus de décision constituent des éléments essentiels pour assurer la pérennité de ce projet (UNESCO, 2011 ; Smith, 2006).

L'histoire récente du patrimoine mondial montre que la protection durable d'un bien ne peut être assurée uniquement par des dispositifs administratifs ou réglementaires. Elle repose également sur l'appropriation du patrimoine par ceux qui le vivent au quotidien. Djerba représente ainsi une expérience ambitieuse dont les résultats ne pourront être pleinement appréciés qu'à travers le temps. Il est encore trop tôt pour en dresser un bilan, mais il est permis d'espérer que cette reconnaissance internationale contribuera à renforcer la transmission, la valorisation et la préservation de ce patrimoine exceptionnel, au bénéfice de l'île et de ses habitants.

2.1. La poterie de Sejnane à la croisée des chemins

La poterie de Sejnane se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, oscillant entre la satisfaction légitime d'une reconnaissance internationale et les incertitudes d'un avenir placé sous le signe du changement. Cette pratique, inscrite en 2018 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, constitue l'une des expressions les plus remarquables du patrimoine vivant tunisien (UNESCO, 2018).

Son originalité réside dans plusieurs dimensions complémentaires. Il s'agit d'une production essentiellement féminine, réalisée dans un cadre domestique selon des techniques de modelage héritées de génération en génération. Les formes produites, les procédés de fabrication ainsi que les usages associés témoignent d'une continuité culturelle exceptionnelle. Au-delà de l'objet lui-même, cette poterie porte la mémoire d'un savoir-

faire plurimillénaire ainsi qu'un rapport particulier au territoire et aux ressources naturelles locales. Le décor revêt également une importance particulière. Les matières utilisées, les couleurs dominantes et surtout le répertoire des motifs géométriques et symboliques constituent un langage visuel chargé de significations, dont certaines dimensions protectrices ou prophylactiques se sont transmises à travers le temps. Chaque pièce peut, à sa manière, être considérée comme un fragment d'histoire et de mémoire collective (Bortolotto, 2011 ; UNESCO, 2018).

La reconnaissance internationale a indéniablement contribué à placer la poterie de Sejnane sous les projecteurs, offrant à cette communauté artisanale une visibilité nationale et internationale sans précédent. Toutefois, cette visibilité s'accompagne de nouveaux défis. Les mutations économiques et sociales qui touchent cette région du nord tunisien soulèvent plusieurs interrogations quant à l'avenir de cette tradition. L'élévation du niveau d'instruction des jeunes générations, l'évolution des aspirations professionnelles et les transformations des modes de vie modifient progressivement les conditions de transmission de ce savoir-faire. La question se pose d'autant plus que l'âge moyen des potières actuellement en activité demeure relativement élevé. Dans le même temps, la demande croissante générée par la médiatisation du patrimoine impose parfois une intensification de la production. Ce passage d'une fabrication limitée, essentiellement destinée à un usage domestique ou local, à une logique de production plus soutenue exige davantage de temps, de ressources et d'investissements, alors même que les bénéfices économiques demeurent souvent modestes pour les artisanes concernées.

Une autre évolution mérite une attention particulière. Afin de répondre aux attentes d'une clientèle nouvelle, parfois éloignée des usages traditionnels de cette poterie, on observe l'apparition progressive de nouvelles formes, de nouveaux décors et de nouvelles combinaisons de motifs. Certaines innovations relèvent d'un processus naturel d'adaptation, caractéristique de tout patrimoine vivant. D'autres soulèvent cependant des interrogations quant au maintien des éléments constitutifs de l'identité culturelle de cette tradition. Dans quelle mesure la diversification des formes et des décors constitue-t-elle un enrichissement créatif ? À partir de quel moment risque-t-elle d'altérer les fondements mêmes de l'authenticité qui ont justifié la reconnaissance patrimoniale de cette pratique ?

La transformation progressive d'une production familiale et domestique en activité davantage orientée vers le marché pose ainsi une question fondamentale : la reconnaissance internationale représente-t-elle uniquement une opportunité ou peut-elle également générer certaines formes de fragilisation du patrimoine qu'elle cherche précisément à protéger ? Cette interrogation ne concerne pas seulement la poterie de Sejnane. Elle traverse aujourd'hui de nombreux débats sur le patrimoine culturel immatériel à travers le monde, où les enjeux de valorisation économique coexistent parfois difficilement avec ceux de préservation de l'authenticité culturelle (Bortolotto, 2011 ; Hafstein, 2018).

Cette situation invite à réfléchir plus largement à la vulnérabilité du patrimoine vivant lorsqu'il accède à une reconnaissance internationale que les communautés concernées n'ont pas toujours les moyens d'anticiper ou d'accompagner. Une meilleure connaissance de ces transformations, fondée sur des études sociologiques, économiques et anthropologiques approfondies, permettrait sans doute d'évaluer plus précisément les effets de cette patrimonialisation sur les populations concernées.

L'enjeu n'est évidemment pas de figer ou de fossiliser une tradition dans un état considéré comme immuable. Le patrimoine vivant se transforme nécessairement au contact des

générations successives. Il s'agit plutôt d'accompagner ces évolutions afin de préserver les éléments fondamentaux qui constituent l'identité et la singularité de cette pratique. Dans cette perspective, le rôle des pouvoirs publics, des institutions patrimoniales, des chercheurs et des communautés locales apparaît essentiel. Le développement socio-économique des artisans de Sejnane doit pouvoir s'effectuer en harmonie avec la sauvegarde des savoir-faire, des techniques, des symboles et des valeurs qui ont fait de cette poterie un patrimoine reconnu à l'échelle mondiale.

2.2. Patrimoine immatériel : la chaîne de transmission, un défi majeur

Les patrimoines se déclinent au pluriel et leurs frontières ne cessent de s'élargir. En réalité, tout peut potentiellement devenir patrimoine dès lors qu'une société lui attribue une valeur mémorielle, culturelle ou identitaire. Un objet du quotidien d'aujourd'hui pourra ainsi devenir un objet patrimonial demain. De nombreux objets domestiques ayant accompagné une génération particulière deviennent, quelques décennies plus tard, de véritables énigmes pour les générations suivantes, qui ignorent parfois leur usage, leur fonction ou même leur appellation. À cela s'ajoute la diversité régionale des dénominations, un même objet pouvant porter plusieurs noms selon les territoires, enrichissant ainsi le patrimoine linguistique et culturel local et national.

Cette situation rappelle que la mémoire collective est confrontée à un défi permanent. Les besoins évoluent, les modes de vie changent et les objets qui accompagnent l'existence humaine se transforment à leur tour. Faut-il pour autant accepter la disparition de la mémoire associée à ces éléments ? La perte de cette mémoire équivaut à l'effacement progressif d'une partie de nous-mêmes, de notre histoire et de notre compréhension du monde. La sauvegarde du patrimoine immatériel implique donc avant tout la préservation de sa transmission (Halbwachs, 1950 ; UNESCO, 2003).

Le patrimoine peut également être envisagé comme un langage. Il constitue un système de signes, de symboles et de codes sociaux qui permettaient autrefois de communiquer sans paroles des informations immédiatement compréhensibles par l'ensemble de la communauté. Or, une grande partie de ces codes a aujourd'hui disparu ou devient difficilement lisible pour les générations contemporaines.

Les exemples sont nombreux. Dans la ville de Tunis, certaines manières de tresser les cheveux ou de porter le foulard permettaient autrefois d'identifier le statut de la femme, distinguant notamment la jeune fille de la femme mariée. À Moknine, les couleurs du vêtement féminin jouaient également un rôle de marqueur social. Le rouge pouvait être porté par la femme mariée, tandis que le bleu foncé, le blanc ou le noir étaient associés à d'autres situations sociales ou familiales. De même, les tatouages traditionnels présents sur le front ou le menton de certaines femmes du Sud tunisien ne constituaient pas uniquement des éléments décoratifs ; ils participaient souvent à l'expression d'une appartenance familiale, tribale ou territoriale. Ces signes formaient un véritable langage visuel aujourd'hui largement méconnu (Bourdieu, 1979 ; Nora, 1984).

Dans cette perspective, il ne s'agit pas simplement de réinterpréter ou de remettre à la mode les costumes traditionnels. Encore faut-il comprendre les significations sociales, symboliques et culturelles dont ils étaient porteurs. La création contemporaine peut s'inspirer de cet héritage, mais elle gagne à s'inscrire dans une continuité fondée sur la connaissance plutôt que dans une simple réutilisation esthétique. Chaque costume féminin



traditionnel en Tunisie constitue, à sa manière, un véritable « identifiant culturel », révélateur d'une histoire, d'un territoire et d'une communauté.

Les hommes étaient eux aussi concernés par ces systèmes de reconnaissance sociale. Qui se souvient encore aujourd'hui de l'Hammara, cette blouse de toile bleue dotée de poches extérieures portée à Moknine ? Elle constituait l'habit caractéristique des charretiers. Sa forme, sa couleur et son usage permettaient d'identifier immédiatement la profession de celui qui la portait. Le vêtement devenait ainsi un marqueur social, une forme de communication discrète mais efficace au sein de la communauté.

Ces quelques exemples, tirés du quotidien d'autrefois, témoignent de l'existence d'un patrimoine immatériel particulièrement riche dont une partie s'efface progressivement avec la disparition de ses détenteurs. Ils illustrent également la fragilité des savoirs ordinaires qui ont longtemps structuré les relations sociales. Face à cette érosion, la documentation, l'enregistrement, l'archivage et la recherche apparaissent comme des outils essentiels. Les technologies contemporaines offrent aujourd'hui des possibilités inédites pour préserver ces mémoires, mais encore faut-il identifier, collecter et transmettre ce patrimoine avant qu'il ne disparaisse définitivement.

La question de la transmission ne concerne donc pas uniquement les monuments, les objets ou les savoir-faire ; elle touche également les significations, les symboles et les codes qui donnent sens à la vie collective. C'est dans cette capacité à transmettre les savoirs autant que les usages que réside l'un des principaux enjeux du patrimoine immatériel au XXI^e siècle (Smith, 2006 ; Bortolotto, 2011).

Conclusion

Le patrimoine, originellement « l'héritage du père » dans la tradition romaine, a progressivement élargi son sens pour désigner, à partir des Temps modernes, l'héritage commun de l'humanité dans toute sa diversité, un héritage qu'il convient de préserver, d'étudier et de transmettre. Habib Ben Salha, professeur émérite de l'Université tunisienne et homme de lettres, suggère même de parler de Mpatrimoine, en associant la lettre M à celle de la mère, afin de reconnaître la place fondamentale de cette dernière dans la création, la conservation et surtout la transmission d'une grande partie de notre héritage culturel.

Les us et coutumes, ou patrimoine traditionnel, constituent un patrimoine vivant dont les détenteurs sont à la fois les héritiers, les acteurs, les producteurs et les diffuseurs. Ils peuvent également, parfois malgré eux, contribuer à l'effacement progressif de certaines pratiques lorsque leur signification profonde se perd ou se transforme. Le patrimoine, dans toutes ses composantes, ressemble à une vaste toile dont la richesse est à la mesure de sa fragilité. Cette fragilité est particulièrement perceptible dans le contexte contemporain, marqué par l'accélération des mutations sociales, technologiques et culturelles, ainsi que par la généralisation des moyens de communication dont les contenus ne reposent pas toujours sur des bases scientifiques rigoureuses. Le patrimoine dans les réseaux sociaux constitue à la fois une opportunité de diffusion sans précédent et une source potentielle d'altérations dont les conséquences sont parfois difficiles à corriger.

La question patrimoniale se pose également au-delà des frontières nationales. Quelle mémoire patrimoniale transmettons-nous aux millions de Tunisiens vivant à l'étranger ainsi qu'à leurs descendants ? Cette interrogation rappelle que le patrimoine n'est pas seulement

une affaire de territoire ; il concerne aussi les communautés dispersées qui continuent à entretenir un lien matériel, affectif ou symbolique avec leur pays d'origine.

La préservation du patrimoine constitue ainsi un devoir collectif qui exige une approche éducative et pédagogique mobilisant l'ensemble de la chaîne de transmission du savoir. L'université, les centres de recherche, les institutions culturelles, le tissu associatif et les médias ont chacun un rôle déterminant à jouer. Le savoir ne doit pas rester confiné aux bibliothèques ou aux cercles spécialisés ; il doit être partagé avec les citoyens, mis en débat et rendu accessible. Développer, recréer, réinventer ou actualiser ne pose aucun problème en soi, à condition que le sens originel, les contextes historiques et les références culturelles demeurent identifiables. Ils constituent la racine nourricière de la mémoire collective et l'un des fondements essentiels de la personnalité culturelle.

La reconnaissance internationale représente indéniablement une distinction importante. Toutefois, le train du patrimoine ne doit pas s'arrêter à cette station. Une inscription sur une liste de reconnaissance mondiale ne constitue pas une finalité mais un point de départ. À côté des impératifs de conservation et de sauvegarde, ce statut doit pouvoir générer des retombées culturelles, éducatives, scientifiques et socio-économiques au bénéfice des territoires, des communautés et des citoyens. Après les honneurs vient le temps de la responsabilité. Celle-ci suppose une politique concertée permettant non seulement de préserver ces acquis, mais également de les valoriser durablement. Dans cette perspective, la création d'une instance nationale chargée du suivi transversal de l'ensemble du patrimoine tunisien classé à l'échelle internationale mériterait d'être sérieusement envisagée.

À l'heure où les patrimoines se trouvent au cœur des réflexions sur les transitions culturelles, sociales et territoriales, ils ne peuvent plus être considérés uniquement comme des héritages à conserver. Ils constituent également des ressources à transmettre, à comprendre, à interpréter et à faire vivre. Valoriser les savoirs vernaculaires, imaginer de nouvelles formes de médiation, apprendre avec les communautés qui portent ces patrimoines et favoriser des approches innovantes capables de conjuguer mémoire et devenir apparaissent désormais comme des enjeux majeurs. Dans cette perspective, l'enseignement, la recherche et le design peuvent contribuer à créer les conditions d'un patrimoine véritablement vivant, capable de relier passé, présent et avenir.

Ces quelques exemples, observés et vécus de près au cours d'un long parcours professionnel, montrent toute la complexité de l'approche patrimoniale, la diversité de ses acteurs, de ses échelles d'intervention et des enjeux qui lui sont associés. Plusieurs mondes s'y rencontrent, du monde scientifique au monde associatif, du monde institutionnel au monde citoyen, du monde théorique au monde pratique mais, en définitive, chacun est concerné, car le patrimoine appartient à tous et sa transmission engage l'avenir de tous.

Remerciements

L'auteur tient à remercier tout l'équipe de la revue DEED de la liberté et la confiance qui lui a été accordée pour proposer cette contribution à ce numéro.

Conflit d'intérêts

Cette recherche n'a bénéficié d'aucune subvention spécifique de la part d'organismes de financement des secteurs public, commercial ou à but non lucratif.

Références bibliographiques

Bandarin, F., & van Oers, R. (2012). *The historic urban landscape: Managing heritage in an urban century*. Wiley-Blackwell. <https://doi.org/10.1002/9781119968115>



- Bortolotto, C. (2011). *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Éditions de Minuit.
- Choay, F. (2009). *L'allégorie du patrimoine*. Seuil.
- Douet, J. (2012). *Industrial heritage re-tooled: The TICCIH guide to industrial heritage conservation*. Carnegie Publishing.
- Escobar, A. (2018). *Designs for the pluriverse: Radical interdependence, autonomy, and the making of worlds*. Duke University Press.
- Fantar, M. H. (1993). *Kerkouane, cité punique du Cap Bon*. Alif.
- Hafstein, V. (2018). *Making intangible heritage: El Condor Pasa and other stories from UNESCO*. Indiana University Press.
- Halbwachs, M. (1950). *La mémoire collective*. Presses Universitaires de France.
- Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité : Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Éditions Non Standard.
- Manzini, E. (2015). *Design, when everybody designs: An introduction to design for social innovation*. MIT Press.
- Moscatti, S. (1988). *The Phoenicians*. Bompiani.
- Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire*. Gallimard.
- Rakob, F. (1999). *Carthage : Une métropole méditerranéenne*. Cérès Éditions.
- Smith, L. (2006). *Uses of heritage*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203602263>
- UNESCO. (1972). *Convention concerning the protection of the world cultural and natural heritage*. UNESCO.
- UNESCO. (2003). *Convention for the safeguarding of the intangible cultural heritage*. UNESCO.
- UNESCO. (2011). *Recommendation on the historic urban landscape*. UNESCO.
- UNESCO. (2025). *Archaeological Site of Carthage*. UNESCO World Heritage Centre. <https://whc.unesco.org/en/list/37>
- UNESCO. (2025). *Lists of Intangible Cultural Heritage and World Heritage*. UNESCO. <https://www.unesco.org>
- UNESCO. (2025). *Punic Town of Kerkouane and Its Necropolis*. UNESCO World Heritage Centre. <https://whc.unesco.org/en/list/332>
- Xie, P. F. (2015). *Industrial heritage tourism*. Channel View Publications. <https://doi.org/10.21832/9781845415143>